



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N°24/25 – MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES ISCLES 877 Route de l'ancien plan d'eau, 13640 La Roque d'Anthéron

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
Vu la nécessité de procéder à un réajustement des tarifs de location de la Salle des Iscles,

DECIDE de modifier les tarifs et cautions de la façon suivante :

	Période	Tarif
Location pour les Rocassiers	Été (du 16/04 au 14/10)	300,00 €
Location pour les Rocassiers	Hiver (du 15/10 au 15/04)	450,00 €
Réveillon de Noël pour les Rocassiers	du 24/12 au 26/12	800,00 €
Location pour les personnes extérieures à La Roque	Été (du 16/04 au 14/10)	400,00 €
Location pour les personnes extérieures à La Roque	Hiver (du 15/10 au 15/04)	550,00 €
Réveillon pour les personnes extérieures à La Roque	du 24/12 au 26/12	1 000,00 €
Location pour les agents de la commune de La Roque	Toute l'année, excepté le réveillon du 31/12	250,00 €
Cautions 1 chèque pour :	Matériel et dégradations	800,00 €
1 chèque pour :	Ménage	400,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20250403-DEC_24_25-D

DIT que ces tarifs entreront en vigueur pour toutes nouvelles locations consenties à compter du 1^{er} Septembre 2025.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 3 avril 2025



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 7.10.25
Et de la publication ou notification le 7.10.25

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Commune de La Roque d'Anthéron
Tél : 04 42 95 70 70 - Télécopie : 04 42 50 53 19

Hôtel de Ville – 2, avenue de l'Europe unie
13640 LA ROQUE D'ANTHERON

REÇU EN PREFECTURE
le 07/04/2025
Application agréée E-legalite.com